

Actu & Emergences

Faire vivre notre réseau: se connaître, échanger, collaborer

NOM DU PROJET : Expérimentations scientifiques de réhabilitation et de restauration d'un habitat de type steppique dans le cadre de la compensation écologique par l'offre (projet Cossure, plaine de la Crau)
 PORTEUR DE PROJET (nom, prénom, fonction, structure) : Pr. Thierry Dutoit, UMR CNRS -IRD IMBE, IUT Avignon, 84911 Avignon Cedex 09

1.0 ■ Contexte et enjeux du projet

Dans le cadre de la loi de protection de la nature de 1976, un aménageur impactant un milieu naturel se doit de suivre la séquence suivante : éviter les zones d'intérêt, réduire son impact sur ces zones, et si impact résiduel il y a, compenser ces impacts. Jusqu'alors, la compensation par restauration d'un milieu était peu effective (souvent pas ou mal réalisée, sur des petites surfaces). Avec l'objectif de zéro perte nette de biodiversité, la CDC Biodiversité propose alors un système de compensation par l'offre. La restauration d'une composante de la biodiversité par la CDC Biodiversité, appelé actif de biodiversité, pourra être revendu à des aménageurs dans l'objectif de compenser leur impact sur cette même composante de la biodiversité. Cossure est en France le premier projet visant à créer ces actifs de biodiversité. Il s'agit d'un ancien verger intensif cultivé entre 1992 et 2006 dans la plaine de Crau. La plaine de Crau abrite le dernier écosystème steppique français, connu pour sa diversité, son caractère unique, et sa très faible résilience après perturbation. Cet écosystème issue de plusieurs millénaires d'interactions entre le climat, le sol, et le pâturage, autrefois étendu sur plus de 50000ha a perdu plus de 80% de sa surface et bénéficie d'un statut de Réserve Nationale depuis 2001. Le verger abandonné a été racheté en 2008 avec l'objectif de réhabilitation d'un habitat de type steppique. Au sein même de ce projet ont lieu des expérimentations de techniques en restauration écologique, dont l'objectif ambitieux est de restaurer l'écosystème steppique dans son ensemble (richesse, composition, structure et fonction). Différentes techniques ont été utilisées, soit pour recréer les conditions environnementales (étrépage de sol), soit pour améliorer les interactions entre les espèces (semis d'espèces nurses), soit pour augmenter la dispersion des espèces de l'écosystème steppique (transfert de foin et transfert de sol). Un suivi annuel de la végétation, des orthoptères, des coléoptères et de l'avifaune est réalisé.

2.0 ■ Les partenaires (état des lieux et besoins)

CDC Biodiversité

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

UMR CNRS/IRD 7263/237 Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie

CEN PACA

Chambre d'Agriculture 13

3.0 ■ Description du marché visé, des cibles

- Innovation dans le domaine de l'ingénierie écologique
- Aménageurs soumis à l'obligation de compensation
- Entreprises de TP, génie biologique, bureaux d'études

4.0 ■ Dimension innovante du projet

- Expérimentation des mesures de compensation par l'offre
- Expérimentation à échelle opérationnelle de techniques de restauration innovantes

5.0 ■ Organisation et planning du projet

Organisation :

- CDC Biodiversité se charge de la coordination du projet
- Tous les partenaires sont consultés pour l'élaboration du projet et les modalités de sa mise en œuvre
- La Chambre d'Agriculture 13 se charge de la gestion pastorale
- Le CEN PACA se charge du suivi faunistique et de la gestion conservatoire
- L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, l'UMR CNRS/IRD 7263/237 Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie et l'unité INRA PSH se chargent de l'élaboration et du suivi des expérimentation des techniques de restauration

Planning :

- Abandon du verger en 2006
- Rachat par la CDC en 2008
- Travaux de réhabilitation entre Janvier 2009 et Août 2009.
- Travaux de restauration entre Juin 2009 et Novembre 2009.
- Mise en place du pâturage en Mars 2010
- Suivis scientifiques entre 2009 et 2012
- Gestion prévue du site sur 30 ans par le CEN PACA et la Chambre d'Agriculture 13

6.0 ■ Financement du projet (prévisionnel et besoins)

Sans objet, budget déjà consolidé

7.0 ■ Création de valeur et d'emploi

Création d'emplois :

- 2 bergers sur 30 ans au minimum
- 50 personnes sur 1 an.

Création de valeur

- Apport en terme de diversité par rapport au verger abandonné (faune et flore)
- Apport en terme d'aspect culturel et paysager
- Apport en terme de connaissances sur la faisabilité des techniques de restauration
- Apport en terme de connaissance sur la faisabilité de la compensation par l'offre
- Apport en terme de diffusion de la connaissance scientifique (congrès, publications, etc.)

8.0 ■ Intérêt de présenter le projet dans le cadre d 'Actu & Emergences

- Projet soutenu par le Pôle dans le cadre des demandes de bourses Région PACA